Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 038-200049815-20260413-26041326-DE

DEPARTEMENT DE L'ISERE

Arrondissement de La Tour du Pin

Canton de Bourgoin-Jallieu

Nombre de membres : 19
En exercice : 19
Présents : 19

Pouvoirs :

Absent(es)ou excusés :

Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 1

Objet

Désignation des délégués représentant la commune d'Eclose-Badinières au sein du Territoire Energie de l'Isère

République Française

COMMUNE D'ECLOSE-BADINIERES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 26/04.13/26

Séance du 13 avril 2026
Compte-rendu affiché le 20 avril 2026
Convocation du Conseil Municipal le 08 avril 2026
Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 19

Maire : FROMENTOUX Cyril

Secrétaire de séance : GIRARD Sophie

Membres présents : FROMENTOUX Cyril, GIRARD Sophie, BUTTIN Gérard, CUSIN Cécile, JOLY Bernard, VACHER Florence, COUTURIER Alban, MORIN Elodie, GIRARD Tanguy, DOLEAN Laurence, BARRAL Simon, GAYAT Nathalie, MICHON Davy, VALLIN Coralie, PERRIN Fabien, SIGAUD Monique, VIGNERON Arnaud, MENTIGAZZI Christelle, BADIN-GIROUD Jérôme,

Vu les délibérations d'installation du conseil municipal et l'élection du Maire en date du 20 mars 2026,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Territoire d'Energie de l'Isère,

Vu la délibération d'adhésion au Territoire d'Energie de l'Isère.

Considérant l'adhésion de la commune d'Eclose-Badinières à Territoire d'Energie de l'Isère (T.E. 38).

Considérant la nécessité, suite au renouvellement des conseils municipaux de procéder à la désignation d'un nouveau délégué titulaire et d'un nouveau suppléant, afin de représenter la commune au sein du comité syndical de T.E. 38.

Considérant qu'en application de l'article L.5721-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), pour l'élection des délégués des communes au comité du syndicat mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter uniquement sur l'un des membres.

Considérant que le mandat des nouveaux représentants de T.E. 38 ainsi désignés débutera à la réunion d'installation du comité syndical de T.E. 38.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide,

- **DE DESIGNER**, M. PERRIN Fabien délégué titulaire et M. JOLY Bernard délégué suppléant du conseil municipal comme représentant de la commune d'Eclose-Badinières au sein du Territoire Energie de l'Isère,

- **D'AUTORISER,** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Cyril FROMENTOUX
Le Maire,

MAIRIE ECLOSE-BADINIERES (Isère)

Rendu exécutoire après envoi
en sous-préfecture le 14 avril 2026